

2^{ème} aéroport régional français avec un trafic de plus de **11.7 millions de passagers en 2019 et 10 millions prévus en 2023**, Aéroports de Lyon souhaite renforcer son offre commerciale et lance une consultation en vue d'attribuer une autorisation d'occupation temporaire du Domaine Public pour **le développement et l'exploitation d'une surface commerciale pour une activité de restauration à emporter située sur le parvis du Terminal 1.**

Durée de l'autorisation : 4 mois, renouvelable 1 mois en fonction des conditions météorologiques, soit 5 mois maximum, au plus tôt à partir du vendredi 1^{er} juin 2023.

1. Les entreprises intéressées se feront connaître par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception, mentionnant un contact et l'ensemble de ses coordonnées, à l'adresse suivante :

AEROPORTS DE LYON
Direction Commerciale et Marketing
Elodie DEMONCEAUX-SEVEC
BP 113
69125 LYON-SAINT EXUPERY AEROPORT

Au plus tard le vendredi 14 Avril 2023.

2. **Le dossier de consultation sera disponible à partir du Lundi 27 Mars 2023.**
Il sera envoyé par lien de téléchargement.

3. Les offres devront être adressées :

- Par courrier sous double enveloppe **en envoi recommandé avec accusé de réception.**

L'enveloppe extérieure portera l'adresse ci-dessus ainsi que les mentions « Ne pas ouvrir » et « Consultation restauration Parvis T1 »

L'enveloppe intérieure portera la mention « Offre pour l'aménagement et l'exploitation d'un point de restauration rapide à emporter sur le parvis du Terminal 1 ».

- Ou par courriel **via un lien de téléchargement,**

4. La date limite de réception des offres est fixée au **vendredi 5 mai 2023 à 17h00.**